

DISPOSITIFS INSTRUMENTÉS PAR LE RESEAU INITIATIVE VENDEE BOCAGE - Les Principaux critères d'éligibilité

2 rue Jules Verne – 85 250 Saint Fulgent – 02 51 43 87 25 – contact@initiative-vendeebocage.fr – www.initiative-vendeebocage.fr

PRET d'honneur à taux 0% *	Création /Reprise	Premier Recrutement	Croissance	Transmission Reprise Pays de la Loire	Label ou prix Remarquable	Parcours entrepreneur	Pays de la Loire <u>PRIME</u> Création
Age de l'entreprise	0-2 ans	0-3 ans	2-5 ans	A la reprise	Pour toute entreprise en cours d'accompagnement ou accompagnée par IVB	Pour tout porteur qui est intégré dans le parcours entrepreneur Pays de la Loire	0-6 mois pour le dépôt de la demande <i>(prévoir recrutement.s dans les 2 ans)</i>
Montant	Maxi 15 000€	Maxi 6 000€	Maxi 20 000€	Maxi 50 000€	Label national	Maxi 8000€	Entre 5 000€ et 8 000€
Durée	Entre 24 et 60 mois	Entre 24 et 36 mois	Entre 24 et 60 mois	Entre 24 et 60 mois	Être en cours de remboursement	Entre 12 et 60 mois	
Objet du financement	Investissement, trésorerie, stock...	1 ^{er} embauche en CDI ou en contrat pro.	Investissement, changement de local, Trésorerie...	Augmenter le niveau de fonds propres des repreneurs et renforcer l'effet levier (besoins spécifiques de financement de la reprise)	Récompense l'engagement de la société : -la responsabilité sociale et sociétale de votre projet -l'implication au service du développement durable -l'impact positif sur le développement de votre territoire	Investissement, trésorerie, stock...	Création d'emploi(s) cdi temps plein sous 24 mois
Particularités		Prêt bancaire non obligatoire	Entreprise < 10 ETP Prévoir création d'au moins d'1 emploi	Éligibilité soumise à la coordination régionale Initiative	Être une entreprise à impact - Projet présenté au comité d'agrément remarquable -possibilité de concourir à des appels à projets	Spécifiques aux demandeurs d'emplois	-Obligatoirement couplé à un prêt d'honneur IVB -Décision d'accord prise par la région Pays de la Loire (dépôt du dossier via IVB) -Entreprise < 10 salariés -Plan de financement entre 40 000€ et 200 000€

*Tous nos prêts sont sans garantie personnelle => garantie BPI et assurance invalidité/décès obligatoire à la charge du porteur (sauf parcours entrepreneur)

Concours bancaire obligatoire sauf pour Premier recrutement – Différé de 6 mois possible - Dispositifs cumulables selon le projet – Nous consulter pour plus d'informations.